

Syndicat Mixte
du SCoT du Roannais

Séance publique du 3 juin 2026

Délibération n° DCS 2026-13

63, rue Jean Jaurès
42300 ROANNE

L'an deux-mille-vingt-six, le trois juin à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte du SCoT du Roannais se sont réunis au siège du syndicat, à l'immeuble Helvétique, 63 rue Jean Jaurès à Roanne.

DCS N°2026-13

La convocation de tous les membres du Comité syndical a été faite le vingt-six mai 2026, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Hervé DAVAL, Président.

Election des autres
membres du bureau

Etaient présents : Farida AYADENE, Anna BERNE, Romain BOST, Fabrice CHENAUD, Michel CHAUX, Jean-Luc CHERVIN, Romain COQUARD, Marie CROUZIER, Yves CROZET, Hervé DAVAL, Pierre DEVEDEUX, Dominique GEAY, Alain GOFFOZ, Charles LABOURE, Jérémie LACROIX, Muriel MARCELLIN, Jean-Luc MARDEUIL, Jean-Luc MATRAY, Éric PEYRON, Jean-Claude RAYMOND, Hubert ROFFAT, Jacques TRONCY.

Etaient absents :

Nombre de conseillers	
En exercice	23
Présents	22
Pouvoirs	1
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Absents	Représenté par	Pouvoir donné à
Paul PONCET	Fabrice CHENAUD	
Yann PALAIS		Pierre DEVEDEUX

Secrétaire désigné avec l'approbation de l'assemblée pour la durée de la séance : Anna BERNE.

Certifié exécutoire le	
Reçu en Préfecture le	
Affiché le	

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°227 du 29 décembre 2021 portant statuts du Syndicat Mixte du SCoT du Roannais ;

Considérant la désignation des délégués titulaires et suppléants par les cinq établissements publics de coopération intercommunale membres du Syndicat mixte du SCoT du Roannais ;

Considérant que les autres membres du Bureau sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés ; que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Considérant que le Comité syndical a fixé à sept, le nombre des autres membres du Bureau ;

Considérant que pour chacune des élections, le président propose une candidature ;

Considérant qu'aucune autre candidature n'est enregistrée ;

Il est procédé à l'élection à bulletin secret ;

ELECTION DU 1^{ER} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	0
Nombre de voix obtenus	23

Romain BOST a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est élu membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

ELECTION DU 2ND MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	1
Nombre de voix obtenus	22

Marie CROUZIER a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, elle est élue membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

ELECTION DU 3^{EME} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	0
Nombre de voix obtenus	23

Dominique GEAY a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, elle est élue membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

ELECTION DU 4^{EME} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	1
Nombre de voix obtenus	22

Muriel MARCELLIN a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, elle est élue membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254201387-20260603-DCS_2026_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026
Publication : 10/06/2026

ELECTION DU 5^{EME} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	1
Nombre de voix obtenus	22

Jean-Luc MATRAY a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est élu membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

ELECTION DU 6^{EME} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	2
Nombre de voix obtenus	21

Yann PALAIS a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est élu membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

ELECTION DU 7^{EME} MEMBRE DU BUREAU

Nombre de votants (présents et pouvoirs)	23
Bulletins blancs / nuls	2
Nombre de voix obtenus	21

Jacques TRONCY a obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est élu membre du bureau du Syndicat mixte du SCoT du Roannais.

Fait et délibéré en séance le 3 juin 2026,

Le Président,
Hervé DAVAL



Le secrétaire de séance,
Anna BERNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254201387-20260603-DCS_2026_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026
Publication : 10/06/2026